

Journées européennes du patrimoine 2025

Cimetières : un patrimoine à redécouvrir, une responsabilité à réinvestir

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, qui mettent en lumière des lieux souvent insoupçonnés, méconnus ou inaccessibles, le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF) rappelle l'importance de reconsidérer les cimetières comme des sites patrimoniaux, vivants et en perpétuelle évolution. Ces lieux chargés d'histoire, de culture et de mémoire, constituent un patrimoine riche et souvent méconnu qu'il est primordial de préserver et de valoriser, au travers notamment de leur gestion concrète par les collectivités locales. Les Français maintiennent une relation particulière avec les cimetières, qu'ils s'y promènent ou y rendent hommage aux défunts : les 20 et 21 septembre prochains, les cimetières sont à intégrer dans les programmes de visites.

Le cimetière : un patrimoine à part entière

Les cimetières sont historiquement des lieux de rites, où se perpétue le lien aux disparus, avec des gestes symboliques qui accompagnent le deuil. Ils sont aussi des espaces chargés de mémoire, de culture et de savoir-faire. L'art funéraire y tient une place centrale : sculptures, ornements, ferronneries, stèles gravées ou chapelles familiales constituent autant de témoignages historiques, religieux, artistiques et sociaux.



Dans les grandes villes comme dans les petites communes, ces lieux renferment des histoires locales fortes : tombes de figures illustres, sépultures classées, souvenirs de guerre, récits familiaux. **54 %¹ des Français déclarent visiter les cimetières pour leur valeur patrimoniale ou artistique.**

Ce patrimoine, aussi riche soit-il, n'existe que s'il est entretenu, accessible, respecté. Pour plus de la moitié des Français², le cimetière demeure l'endroit où l'on vient entretenir la mémoire d'un être cher. Ce soin se traduit concrètement chaque fois que les familles assurent l'entretien des tombes, des monuments, ou déposent des fleurs³. Au-delà de ces gestes individuels, la responsabilité de l'entretien global, de la valorisation et de la gestion des lieux incombe aux communes, qui en sont les gardiennes au quotidien.

Un enjeu politique et communal : accompagner les collectivités

En France, la gestion des cimetières relève de la compétence des collectivités locales, avec 42 000 cimetières pour 36 000 communes. Cartographie, règles de reprise, droits à inhumation, entretien, végétalisation, gestion des concessions, conservation du patrimoine, budget..., les défis sont nombreux, techniques, sensibles.

¹ « [Les Français et leurs représentations et usages des cimetières](#) » CREDOC – SAF, mai 2025

² 63% des personnes qui visitent un cimetière y vont pour se recueillir, baromètre « [Les Français et les obsèques](#) », CREDOC-CSNAF, 2024.

³ 67% des personnes qui visitent un cimetière entretiennent ou nettoient un monument funéraire et 61% déposent des fleurs, baromètre « [Les Français et les obsèques](#) », CREDOC-CSNAF, 2024

À cela s'ajoutent les attentes des administrés, exprimées dans l'étude « [Les Français et leurs représentations et usages des cimetières](#) » (CREDOC – SAF, mai 2025) : les Français estiment à 54% que les cimetières manquent généralement d'équipements (bancs, arrosoirs, robinets d'eau, lieux de cérémonie de recueillement, abris, parking) et à 32% que les cimetières sont mal entretenus.

49% souhaitent plus de nature et de biodiversité dans les cimetières, 54 % veulent des aménagements simples (bancs, fontaines, signalétique, zones ombragées), et 56 % souhaitent voir restaurés les monuments funéraires anciens.

Pour comprendre ces lieux si spécifiques et faire face à ces défis, le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF) met à disposition des communes :

- des études, rapports et données (CREDOC, cabinets indépendants, etc.) ;
- un réseau de professionnels et d'artisans de l'art funéraire mobilisables ;
- et des exemples concrets d'initiatives communales réussies ;

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le SAF rappelle que le cimetière est un lieu digne, qui mérite un aménagement respectueux et inclusif. Il appelle les équipes communales, actuelles et futures, à s'emparer de la question des cimetières afin de leur redonner leur juste place dans les politiques publiques, à la croisée du patrimoine, du cadre de vie, de la transmission et de l'écologie.

Contacts presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' – 01 60 36 22 12

Ingrid Launay-Cotrebil launay@bcomrp.com - Karima Zanifi zanifi@bcomrp.com

A propos du SAF

Le Syndicat de l'Art Funéraire fédère et représente les fabricants de produits et services d'art funéraire, qui sont les fournisseurs de la filière des pompes funèbres. Il est garant des rites funéraires et veille à la possibilité du deuil pour chacun.
www.csnafr.fr